Communiqué de presse

PONTS SOUS-AVRANCHES, un café des aidants

Être aidant qu'est-ce que c'est ?
C'est d'abord apporter une aide et un soutien régulier à un proche en situation de dépendance ou de perte d'autonomie. C'est aussi et surtout accompagner une personne aimée et faire face à tous les bouleversements que la maladie ou la dépendance entrainent : changement dans l'apparence ou le caractère de la personne, modification des projets de vie ou d'avenir, évolution de la relation entre l'aidant et l'aidé…
Ces aidants sont parfois seuls et démunis face à la dépendance de leur proche âgé, malade ou en situation de handicap. **Aussi, aider un proche au quotidien ne va pas toujours de soi : est-ce si naturel d'accompagner un proche en difficulté de vie ayant besoin d'aide dans les gestes essentiels de la vie quotidienne ?**

Les Cafés des Aidants sont des espaces de rencontre, d'échange et d'information, destinés à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée. Offrant une écoute et une approche bienveillante, Delphine BODET, Travailleuse sociale de l'Aidant Bus et Ophélie GESBERT neuropsychologue co-animeront ce café. Il sera ensuite proposé aux aidants qui le souhaitent de se réunir une fois par mois, autour d'un café ou d'un thé, afin qu'ils puissent échanger conseils et expériences autour d'une thématique proposée.

Le thème proposé pour ce Café des Aidants : « **Moi aussi, j'aimerais qu'on me demande comment ça va ! »**

Cet espace de parole est labellisé par l'Association Française des Aidants, qui milite pour la reconnaissance et la place des aidants dans la société. Il s'inscrit dans un réseau national qui comprend à ce jour 120 Cafés des Aidants.

Ce temps d'échange 100% GRATUIT est organisé par l'Aidant Bus à la Salle de Convivialité, 2, La Chaussée à Ponts sous-Avranches le Mardi 20 Septembre à partir de 14h. La personne aidée peut également être prise en charge gratuitement par un(e) professionnel(le) durant l'après-midi. L'inscription est obligatoire. Pour plus d'informations : 02.33.68.21.35 ou contact@aidantbus.fr.

Accessible aux personnes malentendantes.

Une permanence de l'Aidant Bus aura lieu ce même jour, Place de la Mairie de 10h à 12h30.

Les permanences c'est quoi, à quoi servent-elles ?

Celles-ci sont organisées de 10h à 12h30 à bord de l'Aidant Bus. En tant qu'espace ressources, nous sommes là pour écouter, informer, orienter vers les dispositifs ou structures d'aides adéquats. Les permanences peuvent accompagner les aidants dans leurs démarches administratives selon leurs besoins. Dans le cadre d'une perte d'autonomie, cela peut par exemple être l'élaboration d'un dossier d'Allocation Personnalisé à L'Autonomie (APA) mais aussi un dossier de la Maison Département de l'Autonomie (MDA) anciennement Maison départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH)... Nous nous adressons à tous les aidants sans condition d'âge ni de pathologie : Parents d'un enfant en situation de handicap ou malade ; enfant qui accompagne son parent vieillissant ou dans la maladie ; ami, voisin, cousin qui accompagne un proche dans sa perte d'autonomie et/ou en situation de handicap… Chaque aidant est unique et nous souhaitons apporter les réponses adéquates pour chacun d'entre eux. L'Aidant bus est avant tout un espace accueillant, convivial et chaleureux.

Contact : **02 33 68 21 35** / contact@aidantbus.fr
CLIC du Sud Manche 21, rue du Couvent 50220 DUCEY
Tél. 02 33 68 21 35 // contact@clic-sudmanche.fr // www.clic-sudmanche.fr
Association loi 1901 // N° SIRET 447 650 300 00034

AIDANTBus

CLIC du Sud Manche 21, rue du Couvent 50220 DUCEY
Tél. 02 33 68 21 35 // contact@clic-sudmanche.fr // www.clic-sudmanche.fr
Association loi 1901 // N° SIRET 447 650 300 00034